

GT du 15 février 2023

SYSTEME D'INFORMATION



Montreuil, le 15/02/2023

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

• : cgtfinancespubliques.bn@dgrfp.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Nous avons la chance de nous retrouver après plus d'un an sans la moindre rencontre sur les sujets informatiques.

Pourtant les sujets ne manquent pas.

Ce n'est pas non plus la crise sanitaire qui peut en être à l'origine car nous avons eu la possibilité de nous rencontrer en 2021, alors même que cette crise était dans une phase plus aigüe.

Ces rencontres étaient autrefois régulières.

Puis elles se sont espacées : une fois par an. C'est encore moins à présent.

Elles avaient lieu pendant une journée. Les sujets informatiques méritaient d'être traités pendant une journée. Ce n'est plus le cas. C'est encore moins à présent.

Le dialogue social n'a plus vraiment lieu. Il montre une volonté de la Direction d'expédier les sujets sans vraiment de discussion.

Cette réunion a lieu la veille d'une journée de mobilisation contre les retraites, mais « l'agenda chargé » de la Direction Générale trouve un moment, une petite place, opportunément, à un moment où les membres de délégations devront rentrer chez eux en province à des horaires où ils doivent espérer que cela va être possible.

Sans doute la Direction ne veut-elle voir en face d'elle que des personnels parisiens...

Il y a une autre contradiction profonde dans la tenue de ce GT : on nous demande longtemps à l'avance de signaler qui viendra rencontrer la Direction alors que nous n'avons pas connaissance des sujets !

Lorsque les nombreuses fiches sont transmises pour être discutées dans ce temps réduit, il faut alors relancer cette même Direction pour qu'elle envoie les convocations aux personnels de la délégation pour qu'ils puissent venir sereinement au GT, leurs noms étant connus depuis longtemps.

Pourquoi demander les noms d'une délégation longtemps à l'avance sans leur envoyer dans un délai raisonnable une convocation une veille de mouvement social ?

Enfin, le nombre de fiches montre une volonté « d'expédier » ce GT, une veille d'appel contre la réforme des retraites, avec des sujets qui devraient être traités dans d'autres GT, au milieu d'autres qui ne pourront l'être au fond, faute de temps, faute de volonté de la Direction, faute d'un dialogue demeurant éteint et au point mort.

La Direction montre aussi de cette manière un parti pris dans le mouvement social en cours.

Si la volonté est d'effectuer un Groupe de Travail sans Groupe de Travail, peut-être faut-il alors évoquer dès le début l'ensemble des fiches, compte tenu du fait qu'il est illusoire de penser que l'on pourra tout faire dans le temps imparti une veille d'appel à la grève dans tous les milieux professionnels.

Sur la question de l'accélération de la transformation numérique, nous contestons d'emblée la notion d'emplois « créés » ; ils ont été pris ailleurs, il s'agit de redéploiements au détriment d'autres missions.

Ces emplois créés le sont pour de nouveaux chantiers, ils ne viennent donc pas soulager les équipes actuelles ni compenser les suppressions d'emplois subies depuis des années

Aucun chiffrage des besoins réels liés à la transformation numérique, aucun chiffrage sur la prétendue amélioration de l'attractivité et aucun retour sur la pression managériale qui va s'effectuer par les fameux indicateurs mis en place.

Sur les emplois, M. Blanc, vous avez déclaré à Strasbourg que « le vecteur de prédilection de recrutement est le concours, mais ça ne suffit pas », alors que vous avez déclaré que « les projets qui sont très largement externalisés sont des projets qui ne marchent pas » et que vous avez « l'intention de vous appuyer sur des ressources internes ».



Dans les faits, nous observons déjà à la CGT Finances Publiques une augmentation des inscriptions au concours de PSE-CRA (informatique) de 40 %.

Appuyons-nous dessus !

Réinternalisons de manière volontariste les projets informatiques de la DGFIP. Appuyons nous également sur un savoir-faire des agents en interne qui ont connaissance des problématiques du réseau, contrairement à tant de contractuels, prestataires et employés précaires.

Enfin, un point très important non évoqué dans la fiche concerne l'attribution des postes.

Des appels d'offre sont rédigés lorsque des missions sont pastillées « prioritaires ». La fameuse attractivité doit être en panne car les externes ne se bousculent pas.

Mais il est précisé en interne que si une personne extérieure demande le poste, elle serait prise avant et au détriment d'un agent qui le demanderait en interne par le mouvement de mutation qui suit des dates précises.

Cela n'a rien à voir avec une volonté de réinternalisation !

Il faut que vous leviez cette nouvelle contradiction ici-même.

➔ **SUR LA FICHE 2**, nous ne pouvons que réitérer notre attachement au découpage de l'organigramme par missions et non par projet, avec les conséquences que nous voyons et que nous avons dénoncées par avance : les agents font face à un redécoupage et doivent intervenir pour les bureaux auxquels ils n'appartiennent pas sur des projets dont ils s'occupaient auparavant.

Cela génère de la souffrance au travail et les notes concernant les réponses sur les différentes questions – dont on ne connaît même pas l'échelle – ne semblent pas brillantes.

Point non abordé également, la CGT Finances Publiques a toujours déploré la création de la DTNUM en dehors du SI.

Les conséquences sont présentes et réelles : habitudes de travail déconnectées de la réalité, ou méthodes de travail totalement décalées de celles imposées au sein du SI.

Posons la question de manière directe : comment voulez-vous que nous travaillions – et notamment les agents de la DPN – avec la DTNUM ?

➔ **SUR LA FICHE 3** et le nouveau centre de qualité des données de Montbard

Résultat d'une volonté politique de « démétropolisation », la CGT Finances Publiques a dénoncé cette décision incongrue.

Soyons direct. Il y a des difficultés à se loger à Montbard. Les agents qui y travaillent ont également leur vie en dehors de Montbard. C'est bien normal, il s'agit un gros village d'environ 5000 habitants.

Des agents qui y travaillent viennent de Dijon, à plus d'une heure de route.

Le problème de proximité y est criant.

On peut nous raconter n'importe quelle fable, le travail à Montbard a engendré des pleurs de certains agents (au sens propre) et une volonté de partir pour d'autres.

Où logerez-vous les futurs arrivants ?

Cette démétropolisation est un leurre, n'en déplaise au ministre qui l'a impulsée.

➔ **SUR LA FICHE 4** et la dette technique, nous n'avons jamais été entendus sur cette question.

Et pourtant, on devrait.

Depuis des années nous savons que Bull, puis Atos garantit le système GCOS. Il n'y a pas d'arrêt de la maintenance.

Nombre de banques, assurances sont sur ce système.

Il y a même eu des démonstrations à la DG du nouveau système, alors même que cette dernière savait qu'elle n'investirait pas dedans.

Mais pourquoi parler de dette technique ?

Il s'agit ni plus ni moins de migrer un système vers un autre système de même génération.

Les applications en Cobol restent en Cobol.

La DG n'a pas su maintenir les compétences et se laisse guider par des considérations purement idéologiques.

Mais nul ne sait si c'est un pari gagnant, l'exemple de la bascule GCOS-ZOS de Clermont Ferrand devant s'effectuer en avril alors que bien des fonctionnalités ne sont pas prêtes, nous laisse craindre le pire.

La CGT Finances Publiques avait dès 2021 dénoncé « l'amateurisme » dont faisait preuve la Direction en la matière.

Tout s'est cristallisé autour du « GO – NO GO » dont on ne connaît pas les critères !

Il n'y a pas de pilotage. N'y rajoutons pas l'aveuglement !

Autre sujet : nous faisons face également à une omerta en matière de gestion des pensions.

La CGT Finances Publiques exige un état des lieux complet concernant cette mission capitale. Nous rappelons que les ressources de plus de 2 millions de pensionnés d'Etat en dépendent.

Évitons un nouveau Louvois !

- ➔ **LA FICHE 5** fait état d'une autosatisfaction, bien traditionnelle à la DGFIP lorsque l'on veut nous évoquer le bien-fondé des réformes en cours.

La CGT Finances Publiques note que seuls un quart des agents a répondu au questionnaire.

- ➔ **LA FICHE 6** précise l'état d'avancement de la TOIP dont les dysfonctionnements sont évoqués.

On nous met à l'ordre du jour cette fiche en février, alors qu'un résultat d'audit sera donné en mars et que le prochain GT devrait avoir lieu – sur une demi-journée encore – au mois de juin.

Pourquoi nous évoquer ce sujet à présent de manière nécessairement incomplète ?

- ➔ **ENFIN, LA FICHE 7** est un sujet qui doit être traité de manière générale dans le cadre de santé-travail. Il dépasse le cadre informatique. Il concerne toute la DGFIP.

Mais il propose déjà de grands dangers pour les informaticiens.

Pour la CGT Finances Publiques, le travail en équipe et au sein d'un collectif est une donnée essentielle.

Aussi, la question de « flex office » et la réduction des espaces de travail en tablant sur des taux de présence maximum supposés à 70 % nous pose problème.

Elles ne peuvent en aucun cas être généralisées

La CGT Finances Publiques rappelle son attachement à la nécessité du choix des agents en matière de télétravail.

Le télétravail ne doit pas être imposé, ou bien refusé certains jours pour des raisons d'adaptation fonctionnelle aux locaux.

Le travail ne peut pas être un jeu de Tétris géant.